

Finances et comptabilités publiques

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

Présentation (juridique, pratique et organisationnelle) des procédures budgétaires et comptables de l'État à titre principal, de la sécurité sociale et des collectivités territoriales à titre secondaire, notamment dans leurs relations avec l'État. Préparation aux missions budgétaires au sein d'une organisation publique ou en lien avec les organisations publiques, dans le cadre de l'apprentissage.

Compétence à acquérir :

Savoir associer les enseignements théoriques dispensés durant la formation et les activités pratiques menées au sein de l'organisation publique ou parapublique.

Connaître les détails des processus budgétaires et financiers en vue d'une pratique professionnelle.

Mode de contrôle des connaissances :

Contrôle final : examen écrit d'une heure et demie

Document susceptible de mise à jour - 02/04/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16